liques (1859, in-8°); *Expériences sur le marteau-pilon de M. Schmerber* (1860, in-8°); *Leçons sur la résistance des matériaux, considérée au point de vue pratique* (1861, in-8°), etc.

CLARIOS (*arbitre du sort*), nom sous lequel Jupiter était adoré à Tégée, en Arcadie, où, suivant la tradition, les enfants de Lycaon tirèrent au sort les Etats de leur père. ‖ Surnom d'Apollon, tiré de la ville de Claros, en Ionie, où ce dieu avait un temple.

* **CLARK** (Jacques), médecin anglais. — Il est mort à Bagshot-Park (Surrey) en 1870.

* **CLARUS**, chef lycien, partisan d'Enée en Italie.

* **CLARY**, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. S.-E. de Cambrai; pop. aggl., 2,717 hab. — pop. tot., 2,783 hab.

CLATHRA, déesse des verrous et des grilles, à Rome. Elle avait, en commun avec Apollon, un temple sur le mont Quirinal.

CLATHRIDÉES s. f. pl. (kla-tri-dé — de *clathre*, et du gr. *eidos*, forme). Bot. Syn. de CLATHROÏDÉES.

* **CLAUD (SAINT-)**, bourg de France (Charente), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-O. de Confolens; pop. aggl., 526 hab. — pop. tot., 1,770 hab. Eglise du XVe siècle, avec crypte.

* **CLAUDE (SAINT-)**, ville de France (Jura), ch.-l. d'arrond., à 40 kilom. S.-E. de Lons-le-Saunier, au confluent de la Bienne et du Tacon; pop. aggl., 6,085 hab. — pop. tot., 7,883 hab. L'arrond. compte 5 cant., 82 comm., 50,040 hab. « Cette ville est extraordinaire, dit Charles Nodier; elle est célèbre par sa fondation, par sa position, par son industrie, cette industrie charmante qui soumet la racine du buis, avec toutes ses images capricieuses, à des formes si variées; par ses souvenirs, par ses phénomènes, et surtout par ses infortunes. Sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui s'est fondée jadis l'illustre abbaye du même nom, qui devint un des monastères les plus célèbres de l'Europe, et qui, selon quelques vieux chroniqueurs, doit même être considérée comme le type et le modèle de tous les ordres monastiques dont la civilisation de notre vieux pays ne tarda pas à ressentir l'heureuse influence. Sous Pierre Morel, quatre-vingt-sixième abbé, un roi visita la riche et puissante abbaye. Louis XI, plus fidèle à ses vœux qu'à ses serments, vint s'y acquitter d'un engagement dont l'histoire n'a pas pénétré les motifs; puis il donna à la ville des remparts et des fortifications qui portent encore son nom. Dix fois attaquée par les hérétiques, dix fois dévorée par les flammes (le plus terrible incendie fut celui du 19 juin 1799, qui fit périr soixante-cinq personnes et consuma trois cents maisons; la perte fut évaluée à 10 millions), toujours menacée par les ouragans, Saint-Claude reposait à peine, au moyen âge, sous la protection des châteaux de Dortan et de Moirans et sous la garantie des barons de Gex et de Château-Blanc, lorsque de nouveaux combats vinrent troubler cette vallée de Mijoux, si taciturne et si tranquille jusqu'à la conquête de la province par Louis XIV, qui la rendit à l'Espagne en vertu du traité d'Aix-la-Chapelle, la reprit en 1674 et la soumit enfin à la couronne de France.

» On sait que, touché de l'état de servitude où étaient les paysans dépendant de l'abbaye de Saint-Claude, Voltaire rédigea, l'an 1772, en leur faveur, un mémoire qu'ils présentèrent au conseil du roi, avec une dissertation de l'auteur du mémoire sur l'établissement de cette abbaye, ses chroniques, ses légendes, ses chartes, etc. Le conseil rendit un arrêt qui renvoya l'affaire au parlement de Besançon, chargé de la juger en dernier ressort. Les habitants obtinrent d'être affranchis de la servitude; mais l'abbaye conserva ses autres droits féodaux, qui ne furent supprimés qu'en vertu du décret du 4 août 1789. »

CLAUDE (Nicolas), homme politique français, né à Celles-sur-Plaine (Vosges) en 1823. Il se livra à l'industrie cotonnière et commença par être contre-maître dans la manufacture dont il devint ensuite directeur. M. Claude, devenu un grand industriel, fit partie du grand comité industriel qui siégeait à Mulhouse, du conseil général des Vosges et fut un des fondateurs du journal libéral le *Temps*. Lors de l'invasion allemande en 1870, il était maire de Saulxures-sur-Moselotte. Son patriotisme et le dévouement dont il fit preuve dans ces graves circonstances lui valurent d'être élu député des Vosges à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, par 30,505 voix. M. Claude alla siéger dans le groupe du centre gauche républicain. Il vota contre la paix, pour l'abrogation des lois d'exil, contre la pétition des évêques, le pouvoir constituant de la Chambre, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, contre le maintien de l'état de siége, pour M. Thiers le 24 mai 1873 et fit une opposition constante au gouvernement de combat. Pendant les intrigues des monarchistes pour rétablir la royauté, M. Claude des Vosges se prononça énergiquement pour le maintien de la République. Le 19 novembre 1873, il vota contre le septennat, puis, en 1874, contre la loi des maires, contribua à la chute du cabinet de Broglie, qui l'avait révoqué de ses fonctions de maire, appuya les propositions Périer et Maleville, vota pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, et combattit constamment la politique de M. Buffet. Après la dissolution de la Chambre, il fut porté par les républicains candidat au Sénat dans les Vosges, avec MM. Georges et Claudot, et, de concert avec eux, il adressa aux électeurs une circulaire dans laquelle il disait : « La République, avec M. le maréchal de Mac-Mahon comme président, tel est aujourd'hui en France le fait légal que tout bon citoyen doit respecter et que l'on ne peut contester sans être factieux. C'est ce régime que nous sommes, quant à nous, résolus à défendre aussi bien contre les attaques des utopistes et des violents de tous les partis que contre l'hostilité de ceux qui, avec le regret des gouvernements du passé, auraient conservé le désir secret de les rétablir et l'espoir de profiter un jour de la clause de révision pour détruire l'ordre de choses établi. » L'élection sénatoriale des Vosges occupa vivement l'opinion publique, parce qu'en tête de la liste réactionnaire se trouvait le nom de M. Buffet, l'homme de France qui s'était rendu le plus justement antipathique à la nation. Les électeurs des Vosges répondirent à l'attente du pays en nommant sénateurs M. Claude et ses deux amis politiques, le 30 janvier 1876. M. Claude est allé siéger au Sénat dans le groupe du centre gauche, avec lequel il a constamment voté, d'accord avec la majorité républicaine de la Chambre des députés.

CLAUDE (Paul-Camille), homme politique français, né à Toul en 1826, mort en 1876. Il fut pendant plusieurs années avoué dans sa ville natale, où il acquit une grande considération, se fit remarquer sous l'Empire par son esprit libéral et devint conseiller général de la Meurthe. Le 8 février 1871, M. Claude fut élu député de ce département par 48,083 voix. Il alla siéger dans les rangs de la gauche républicaine, vota contre la paix, protesta contre le démembrement de son département, qui forma alors, avec ce qui nous restait de la Moselle, le département de Meurthe-et-Moselle, et il continua à siéger à l'Assemblée, où il prit assez fréquemment la parole. M. Claude vota contre les prières publiques, la pétition des évêques, le pouvoir constituant, pour la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, la dissolution, la levée de l'état de siége, etc. Il proposa de faire payer par le pays tout entier les contributions de guerre qui avaient frappé certaines parties du territoire et de faire inscrire sur les listes électorales, sans condition, les Alsaciens-Lorrains qui avaient opté pour la France. Après avoir voté pour M. Thiers le 24 mai 1873, M. Claude de Meurthe-et-Moselle fit une opposition constante à toutes les mesures de compression du gouvernement de combat. Il vota contre le septennat le 19 novembre 1873, contribua à renverser le ministère de Broglie, se prononça contre la loi des maires, pour les propositions Périer et Maleville, pour la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, contre la suppression des élections partielles, etc. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Claude posa sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Toul le 20 février 1876. « Je désire, dit-il dans sa circulaire, que les populations des villes et surtout celles des campagnes, par reconnaissance et par raison, s'attachent à la République comme au seul gouvernement qui, en leur conservant le suffrage universel, leur donnera l'ordre et la paix. » Aucun concurrent ne se présenta contre lui, et il fut élu par 12,468 voix. M. Claude alla siéger et voter avec la majorité républicaine. Pendant les vacances parlementaires, il fut surpris par un orage, au milieu d'un voyage à la campagne, et il périt frappé de la foudre au moment où il était descendu pour retenir ses chevaux effrayés.

CLAUDE FROLLO, un des principaux personnages de *Notre-Dame de Paris*, de Victor Hugo. Le poëte a incarné dans ce type, un des plus complets de son œuvre, toute la science et tout l'ascétisme du moyen âge, en même temps que les superstitions grossières et la brutalité sensuelle de cette époque. Claude Frollo, c'est à la fois l'inquisiteur féroce, poursuivant la magie jusqu'au bûcher ou la potence inclusivement, et l'alchimiste qui cherche en même temps la pierre philosophale et les formules évocatoires; c'est aussi le prêtre, enfermé dans le célibat et en proie aux révoltes de la chair, dont toutes ses macérations ne peuvent venir à bout.

CLAUDET (Max), sculpteur français, né à Salins (Jura) en 1840. Son grand-père était député sous le premier Empire. Tout jeune, il s'adonna à la sculpture. Elève de l'école de Dijon, il se rendit à Paris, où il prit des leçons de Jouffroy, puis de Perraud. M. Max Claudet débuta au Salon de 1864 par un buste en terre cuite du poëte *Bonvalot*. Depuis lors, il a exposé successivement : le buste de *Max Buchon* (1865); *Un pêcheur d'écrevisses du Jura*, statue plâtre (1866); *Caïn*, statue plâtre, et le buste de *Rollier* (1868); *Jeune fille tricotant*, statue plâtre; *Petit Italien*, buste marbre (1869); *Jeune homme jouant avec un serpent*, statue plâtre; *Portrait d'Italien*, buste marbre (1870); *Robespierre à la Convention le* 10 *thermidor*, statue plâtre, qui a été achetée par l'administration des beaux-arts, et l'*Enfant à la fontaine*, statue plâtre (1872); *Enfant jouant avec un oiseau*, statue marbre; *Faune et Satyre*, groupe (1873); *Vigneron du Jura faisant des échalas*, statuette marbre; *Retour du marché*, statue plâtre; une statuette en bronze de *Robespierre* (1874); le *Petit gourmand*, statue marbre; l'*Epée de la France*, statue plâtre (1875); *Un jour de la fête de saint Jean-Baptiste*, groupe bronze; buste en marbre de *Mme **** (1876); *Hoche enfant*, statue plâtre, et le buste de *Perraud* (1877). On doit, en outre, à M. Max Claudet, qui est un statuaire habile et plein d'imagination : le *Monument funéraire du poëte Max Buchon* (1866); le *Monument commémoratif des combats livrés à Salins* (1871); *Un vigneron*, statue en bronze qui figure sur une fontaine de Salins. Enfin il a publié : *Du modelage et du moulage par soi-même* (1869, avec pl.); *Salins et ses forts* (1871), souvenirs de la guerre de 1870-1871, à laquelle M. Claudet a pris part. Il a reçu en mai 1871 la médaille militaire pour la bravoure qu'il a montrée aux combats livrés devant Salins.

CLAUDIN (Gustave), littérateur français, né à La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) en 1823. Son père, qui était un lettré, ne l'envoya point au collége; il le fit élever sous ses yeux. Le jeune Claudin eut pendant plusieurs années pour professeur le poëte Hégésippe Moreau. Il eut, en outre, la chance heureuse de vivre dans un milieu très-libéral, fréquenté par des hommes tels que Manuel et Béranger. Lorsqu'il eut achevé ses études, il suivit les cours de l'École de droit de Paris et se fit recevoir licencié. A vingt-deux ans, M. Claudin débuta dans le journalisme. Après avoir été attaché à la *Presse* de M. Emile de Girardin, il passa, en 1848, à l'*Assemblée nationale*, journal dirigé par M. de Lavalette. De 1850 à 1855, M. Claudin fut rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen*. Il eut, à cette époque, d'ardentes polémiques avec des membres de l'Académie de cette ville, notamment avec l'abbé Cochet. De retour à Paris, il entra au *Pays*, qu'il quitta en 1858, pour faire partie de la rédaction du *Moniteur universel*, auquel il est resté depuis lors attaché. Dans ce journal, M. Claudin a publié un nombre considérable d'articles de variétés. Pendant des voyages que Théophile Gautier fit en Russie, en Algérie et en Angleterre (1861-1862), il écrivit à sa place dans le *Moniteur* le feuilleton des théâtres. Ce fécond écrivain a collaboré, en outre, au *Moniteur du soir* et au *Courrier français*, où il a donné des romans; au *Courrier de Paris* et au *Messager de Paris*, où il a fait la critique théâtrale; au *Figaro*, où il a signé des articles sous le nom d'*Un monsieur en habit noir*. Depuis 1867, M. Claudin rédige le feuilleton dramatique du *Petit Moniteur*, et, depuis plusieurs années, il donne une chronique hebdomadaire à la *Petite Presse*. Il a signé un assez grand nombre d'articles du pseudonyme **Eurotas**. En 1862, il a reçu la croix de la Légion d'honneur. M. Claudin est un écrivain élégant, spirituel, aux vives allures, un esprit très-dégagé et très-ouvert. Lettré avant tout, il est en politique fort modéré, libéral par goût, assez indifférent au fond sur les formes gouvernementales. Chose singulière, l'auteur de *Palsambleu!* de *Point et virgule* et de tant d'écrits où dominent l'imagination et la vie s'est pris d'une ardente passion pour l'art héraldique. C'est un des plus forts blasonneurs de France et de Navarre, et nul peut-être ne professe une admiration plus sincère pour cet art hiéroglyphique, archaïque et démodé. Outre ses innombrables articles et plusieurs brochures, on lui doit : *Entrevue de M. Arouet de Voltaire et de M. Victor Considérant dans la salle des conférences du purgatoire* (1849, in-16); *Palsambleu!* roman de mœurs (1856, in-32); *Point et virgule* (1859, in-12); *Paris* (1862, in-12); *Paris et l'Exposition universelle* (1867, in-12); *Méry, sa vie intime* (1868, in-32); *Entre minuit et une heure* (1868, in-12), étude sur la vie dorée; *Almanach de la défense nationale* (1871, in-18); *Trois roses dans la rue Vivienne* (1877, in-12), roman dans lequel l'esprit et le sentiment se mêlent à doses égales, et où l'on trouve une peinture de la vie mondaine faite par un homme qui connaît Paris à fond.

* **CLAUSEN** (Henri-Nicolas), théologien et homme politique danois. — Il est mort en avril 1877.

CLAUSUS, roi sabin, partisan de Turnus contre Enée. Suivant Virgile, il fut la tige de la famille romaine des Claudius.

CLAVATULE s. f. (kla-va-tu-le — du lat. *clava*, massue). Moll. Genre formé de quelques espèces de pleurotomes, puis abandonné.

* **CLAVEAU** s. m. — Encycl. Art vétér. V. CLAVELÉE, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

CLAVEAU (Antoine-Gilbert), avocat français, né à Châteauroux en 1788. Il fit son droit et obtint le grade de docteur. Les ressources de sa famille étant très-minimes, il dut, pour poursuivre ses études, donner des leçons dont le produit assura son indépendance. Il se fit inscrire au tableau des avocats à Paris et commença par plaider quelques affaires civiles, puis s'adonna bientôt presque exclusivement aux affaires criminelles.

Il défendit notamment le nommé Eberlé, gardien de la Conciergerie, qui était accusé d'avoir favorisé l'évasion de La Valette, sauvé par sa femme dans les conditions que l'on sait (1815). Il sauva la tête de son client, qui fut condamné à deux ans de prison. Il défendit encore deux fourriers de la garde royale, accusés de complot contre la vie du comte d'Artois, mais il ne put les sauver. Il les assista jusqu'à l'heure de l'exécution et communiqua aux journaux le récit de cette pénible scène. Il fut, pour sa conduite en cette circonstance, réprimandé publiquement par le procureur général Bellart. Il défendit encore Bouton et Gravier, accusés d'avoir essayé de faire avorter la duchesse de Berry, en tirant des pétards sous une des arcades du Carrousel pendant les derniers mois de sa grossesse. Ses clients furent condamnés, mais il parvint à les arracher au bourreau. En 1827, il obtint encore l'acquittement des élèves de l'Ecole des arts et métiers de Châlons, accusés de complot contre la sûreté de l'Etat.

Après 1830, il resta au barreau, bien qu'on lui offrît une situation dans la magistrature. Il publia en 1831 un ouvrage important sur la police de Paris et rédigea en faveur du berger Pourril, accusé d'avoir tué un prétendu sorcier, un mémoire dans lequel il exc ipait de la bonne foi de son client, qui avait cru faire une action louable et tuer le diable en personne.

Vers 1835, il fit un riche mariage et voulut entreprendre avec la dot de sa femme une exploitation agricole. Il perdit rapidement une partie de cette fortune et en mourut de chagrin.

CLAVEAU (Anatole-Ferdinand), littérateur français, né à Bièvre (Seine-et-Marne) en 1835. A dix-neuf ans, il se fit admettre à l'Ecole normale supérieure; puis, renonçant à suivre la carrière de l'enseignement, il se tourna vers les lettres. M. Claveau collabora à divers journaux littéraires et politiques, au *Courrier franco-italien* (1857), à la *Revue de l'instruction publique*, à la *Revue contemporaine*, où il fit, de 1859 à 1868, une chronique littéraire, au *Journal des Débats*, à l'*Epoque*, où il publia un roman intitulé *Une partie carrée*; au *Petit journal*, au *Figaro*, aux *Cinq centimes illustrés*, au *Peuple*, au *Journal de Paris*, au *Soleil*, etc. De 1865 jusqu'à la fin de l'Empire, il fut attaché comme secrétaire rédacteur au Corps législatif, et il reçut la croix de la Légion d'honneur en 1869. M. Claveau a en outre publié le *Roman de la Comète* (1857, in-18) et les *Nouvelles contemporaines* (1860, in-18).

CLAVELISATEUR s. m. (kla-ve-li-za-teur — rad. *clavelée*). Celui qui croit utile d'inoculer la clavelée.

CLAVIGER, surnom de Janus, qu'on représentait portant des clefs (lat. *clavis*, clef). ‖ Surnom de l'Amour, gardien de la chambre à coucher de Vénus, ainsi que le dit Euripide. ‖ Surnom d'Hercule, porteur d'une massue (lat. *clava*, massue).

* **CLAVULAIRE** adj. m. Se disait d'un certain chariot...

— s. m. Zooph. Genre de la famille des alcyoniens.

* **CLAYE-SOUILLY**, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de cant., arrond et à 15 kilom. O. de Meaux, entre la Beuvronne et le canal de l'Ourcq; pop. aggl., 1,381 hab. — pop. tot., 1,684 hab.

* **CLAYETTE (LA)**, bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. S. de Charolles, au pied d'une montagne, sur le bord d'un lac alimenté par la Genette; pop. aggl., 1,528 hab. — pop. tot., 1,748 hab. Les paysages qui entourent ce bourg rappellent certaines régions de la Suisse.

CLAYITE s. f. (klè-i-te — de l'angl. *clay*, argile). Minér. Nom donné à un minerai trouvé dans les mines de quartz, au Pérou.

— Encycl. La *clayite* se présente sous forme de croûtes cristallines dont la composition n'est point nettement définie. Elle fond au chalumeau avec une grande facilité et donne avec la soude un globule métallique. Elle paraît composée d'un mélange de sulfarsénite et de sulfantimonite de soude. Sa dureté est de 2,5. Elle se présente en dodécaèdres rhomboïdaux, avec faces du tétraèdre.

* **CLAYS** (Paul-Jean), peintre belge. — Parmi les tableaux qu'il a exposés à Paris depuis l'Exposition universelle de 1867, où il obtint une médaille de 2e classe, nous citerons : *Entrée de la rivière de Southampton, Calme dans l'Escaut* (1868); *Un calme plat en Hollande*, *Un coup de vent sur l'Escaut* (1874); la *Tamise aux environs de Londres*, *Calme par un temps orageux*, *Sur l'Escaut* (1875); *Bruges*, la *Mer du Nord* (1876); le *Zuyderzée par un temps calme*, *Un canal en Zélande* (1877). M. Clays a été décoré de la Légion d'honneur en 1875.

CLÉCY, bourg de France (Calvados), cant. et à 10 kilom. de Thury-Harcourt, arrond. et à 25 kilom. de Falaise, sur la rive gauche de l'Orne; pop. aggl., 265 hab. — pop. tot., 2,029 hab. Fabriques de dentelles et filatures de coton; fabriques de chaux.

* **CLEDEN-CAP-SIZUN**, bourg de France (Finistère), cant. et à 16 kilom. de Pont-Croix, arrond. et à 48 kilom. O. de Quimper, au bord de l'Océan; pop. aggl., 184 hab. — pop. tot., 2,360 hab.

* **CLÉDER**, bourg de France (Finistère), cant. et à 9 kilom. de Plouzévédé, arrond. et à 27 kilom. N.-O. de Morlaix, au bord de la Manche; pop. aggl., 433 hab. — pop. tot., 4,772 hab. Aux environs, château de Kermenguy et ruines du château de Kergournadech.

Clef (LA), comédie en quatre actes, en prose, de MM. Labiche et Duru (théâtre du Palais-Royal, décembre 1876). C'est une de ces bouffonneries dont l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie* est coutumier. Mme Rinçonnet, une bonne bourgeoise, s'aperçoit que son mari fait des fredaines, et comme c'est sa dot qui constitue le plus clair des revenus du ménage, elle met M. Rinçonnet au pain sec, elle lui retire la clef de la caisse et l'avertit qu'il n'aura pas plus que 100 francs par mois pour ses menus plaisirs. « Tiens, dit la bonne, ils ne sont pas mariés, et madame donne des appointements à monsieur. » Toute la pièce roule sur les situations embarrassantes où plonge Rinçonnet la fameuse clef qui lui manque. Il se fait voler par des grecs et ne peut payer; il passe pour un voleur parce qu'il a ramassé un porte-cigares, qui, du reste, lui est volé, et l'on croit généralement qu'il se fait entretenir par des femmes. A la fin, il rentre en possession de la clef. Il y a un jeune homme auquel Mme Rinçonnet a écrit d'une façon assez tendre; Rinçonnet parvient à conquérir la lettre et il la rend à sa femme en échange de la clef : donnant, donnant. C'est là le canevas de la pièce, mais les auteurs ne l'ont suivi que de loin en loin, et ils ont rempli les intervalles par une foule de scènes sans aucun rapport avec leur sujet, mais d'une grande gaieté, suivant leur habitude.

Clef d'or (LA), comédie lyrique en trois actes, de MM. Octave Feuillet et Louis Gallet, musique de M. Eugène Gautier; représentée pour la première fois sur le Théâtre-Lyrique le 14 septembre 1877. Tout le monde a lu la charmante nouvelle d'Octave Feuillet, intitulée la *Clef d'or*. C'est ce bijou que M. Louis Gallet a transporté sur la scène, et le livret vaut la nouvelle. En deux mots, voici le sujet : Une jeune fille, Mlle Suzanne du Cherny, épouse M. Raoul d'Athol. Au retour de la mairie et de l'église, elle entend une conversation entre son mari et M. Georges Verrion et apprend brutalement qu'elle a été choisie sans amour, acceptée pour sa dot et par convenance mondaine, par bon ton, comme cela se pratiquait au XVIIIe siècle. Dès lors, elle reprend à son mari la clef de son cœur, la *Clef d'or*, et elle déclare qu'elle ne la lui rendra que lorsqu'il aura fait amende honorable. C'est une condamnation... à temps, et le mari en abrége la durée, car il se met bientôt à aimer sa femme. La *Clef d'or* n'est que l'analyse minutieuse d'un cœur de sceptique et d'une âme de vierge; c'est peut-être, de toutes les œuvres d'Octave Feuillet d'essence légère, la plus volatilisable, et s'il y a, dans ce sujet, matière à étude psychologique, il semblait difficile d'y trouver une source abondante de mélodie; cependant M. Eugène Gautier en a tiré une très-intéressante partition, alerte, narquoise et passionnée. L'introduction est d'un excellent effet. Le premier duo : *Elle a vingt ans*, est d'une facture très-franche. La fable du *Renard et des raisins* est notée avec malice, et cette qualité se retrouve encore dans le duo du deuxième acte, entre Suzanne et d'Athol, duo très-coloré et très-vif. L'air du *Rossignolet* est très-original et restera comme un exercice de gymnastique vocale. Au troisième acte, il faut signaler l'air de Georges : *Je veux enfin qu'elle connaisse*, et le finale, trop simple à notre gré.

L'orchestration a été traitée de main de maître, ce qui n'a surpris personne. M. Eugène Gautier a déjà donné sa mesure dans le *Mariage extravagant* et le *Docteur Mirobolan*. Ajoutons que l'orchestre du Théâtre-Lyrique est irréprochable. Quant aux interprètes, c'étaient Mme Marimon, MM. Bouhy et Achard, trois artistes d'élite, qui assurerent à eux seuls le succès.

* **CLEFMONT**, bourg de France (Haute-Marne), ch.-l. de cant., arrond. et à 39 kilom. E. de Chaumont, sur une colline qui domine la Meuse; pop. aggl., 425 hab. — pop. tot., 429 hab. Fabrique de limes, coutellerie, fonderie de cloches.

* **CLÉGUÉREC**, bourg de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 9 kilom. N.-O. de Pontivy; pop. aggl., 456 hab. — pop. tot., 3,335 hab.

CLÉIA, une des Hyades.

CLÉIDARTHROCACE s. f. V. CLIDARTHROCACE, au tome IV du *Grand Dictionnaire*.

CLEINIS ou **CLINIS**, Babylonien, époux d'Harpé, dont il eut trois fils, Lycius, Harpasus, Ortygius, et une fille, Artémiché. Il possédait de nombreux troupeaux et était aimé d'Apollon et de Diane. Ayant voulu imiter les Hyperboréens, qui sacrifiaient des ânes à Apollon, ce dieu lui ordonna de n'en rien faire et de continuer à lui offrir comme par le passé des bœufs et des moutons. Lycius et Harpasus ne tinrent pas compte de cet ordre; alors Apollon inspira aux ânes une telle rage, qu'ils se jetèrent sur Cleinis et ses enfants et les déchirèrent cruellement. Les dieux prirent ces derniers en pitié et les changèrent en oiseaux, Cleinis en aigle, Harpé et Harpasus en faucons, Lycius en corbeau, Ortygius en mésange et Artémiché en un oiseau nommé *piphinx* par les Grecs.

CLÉIS, une des nymphes de l'île de Naxos, auxquelles Jupiter confia l'éducation du jeune Bacchus.

* **CLELLES**, bourg de France (Isère), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S. de Grenoble, dans un vallon cultivé et boisé en forme de fer à cheval; pop. aggl., 454 hab. — pop. tot., 730 hab.

CLÉMANDOT (Louis), chimiste et industriel, né à Paris en 1815. Elève de l'Ecole des arts et métiers, il en sortit avec le diplôme d'ingénieur civil (1836) et fut chargé pendant un certain temps de diriger une fabrique de sucre dans l'Ain. Par la suite, il fut mis à la tête de la cristallerie de Clichy, près de Paris, et depuis lors il s'est constamment occupé de la fabrication du verre. Grâce à ses connaissances en chimie et à son remarquable esprit d'initiative, M. Clémandot a fait faire de grands progrès à l'industrie de la verrerie. Il a créé des fours perfectionnés pour la fusion du verre, amélioré le cristal blanc, qui peut rivaliser avec le cristal anglais, obtenu des colorations plus pures, et, grâce à l'emploi de l'acide borique, il a créé des verres dits boro-silicates de chaux, de baryte, de magnésie, de zinc, d'une pureté et d'une blancheur admirables. Enfin, de concert avec M. Peligot, il a trouvé d'ingénieux procédés pour l'irisation et la coloration du verre (1876). Les produits obtenus par M. Clémandot lui ont valu de nombreuses médailles aux expositions et la croix de la Légion d'honneur en 1855.

CLÉMENCEAU (Georges-Benjamin), médecin et homme politique français, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) en 1841. Il vint à Paris pour y faire ses études médicales et se lia avec la jeunesse républicaine des écoles. Il collabora même à quelques journaux éphémères publiés dans le quartier Latin; poursuivi par la police impériale, il fut même, durant quelque temps, privé de ses inscriptions. Il partit alors pour l'Amérique, où il séjourna quelque temps, puis il vint reprendre le cours de ses études. Il fut reçu docteur par la Faculté de Paris avec une thèse où il exposait les idées philosophiques les plus avancées.

Vers 1870, M. Clémenceau s'établit comme médecin à Montmartre, où il devint très-rapidement populaire. Au lendemain de la révolution du 4 septembre, il fut nommé maire du XVIIIe arrondissement par le gouvernement de la Défense nationale, puis, un mois plus tard, membre de la commission de l'enseignement communal. En qualité de maire, il prescrivit, par une circulaire en date du 28 octobre, l'enseignement laïque dans son arrondissement. Après l'affaire du 31 octobre, il donna sa démission; mais, aux élections municipales du 5 novembre, il fut nommé maire par 9,400 voix. Au 8 février 1871, il obtint 95,000 voix et fut élu représentant du département de la Seine. Il siégea à l'extrême gauche. Le 18 mars 1871, M. Clémenceau se trouvait à la mairie du XVIIIe arrondissement quand on vint lui apprendre que les généraux Clément Thomas et Lecomte avaient été fusillés; il se rendit en toute hâte rue des Rosiers et ne put que constater la mort de ces victimes de la guerre civile. Quand parurent devant le conseil de guerre (novembre 1871) les individus accusés d'avoir fusillé les deux généraux, M. Clémenceau fut cité comme témoin; mais, par une tactique qui se reproduisit plusieurs fois depuis, l'acte d'accusation était rédigé de façon à laisser entendre que l'élu du XVIIIe arrondissement était responsable de la mort des deux généraux. M. Clémenceau demanda qu'on le mît au banc des accusés, afin que la lumière se fît complète sur sa conduite en cette circonstance, et il ne put l'obtenir.

Il résulta d'ailleurs des débats que, le 18 mars, M. Clémenceau, naguère si populaire, avait perdu toute influence sur ses administrés, que la tentative faite le matin même contre l'artillerie de Montmartre avait surexcités au dernier point.

M. Clémenceau prit une part très-active aux démarches faites pour éviter la collision entre les gardes nationaux parisiens et les troupes de Versailles. Le 20 mars, il signait, avec la plupart des députés et des maires, une déclaration aux Parisiens, déclaration dans laquelle il était dit que, « pour sauver Paris et la République en écartant toute cause de collision, » les députés allaient demander à l'Assemblée de voter deux mesures qui devaient donner satisfaction aux vœux légitimes de la population parisienne. Ces mesures consistaient en l'élection d'un conseil municipal parisien par le suffrage universel et en la nomination par les gardes de tous les chefs de la garde nationale. Le jour ou paraissait cette déclaration, M. Clémenceau déposait sur le bureau de l'Assemblée un projet de loi portant qu'il serait procédé dans le plus bref délai à l'élection des membres du conseil municipal de Paris, composé de 80 membres, lequel choisirait dans son sein un membre qui exercerait les fonctions de maire. Cette proposition fut accueillie par des murmures; le lendemain, M. Clémenceau revenait sur son projet et déclarait que, si on pouvait annoncer l'élection immédiate du conseil municipal de Paris au nom du gouvernement légal, tout rentrerait immédiatement dans l'ordre. Il ajoutait « que sa conviction profonde était que le rejet de sa proposition conduirait la France aux abîmes. » M. Clémenceau voyait juste; les événements ne l'ont que trop bien démontré; mais la Chambre ne voulut rien entendre et vota l'ordre du jour pur et simple. C'était donner à la poignée d'inconnus qui détenait le pouvoir à Paris une arme dont elle allait se servir pour soulever la capitale contre le gouvernement légal.

Le 23 mars, M. Clémenceau fut expulsé de sa mairie par les ordres du Comité central. Il protesta contre cet abus de pouvoir et déclara que, s'il n'avait point fait appel à la force pour se maintenir à son poste, c'était simplement pour éviter l'effusion du sang.

Le 25 mars, les députés présents à Paris et plusieurs maires signèrent une affiche dans laquelle ils invitaient leurs concitoyens à prendre part aux élections faites sur convocation du Comité central. Cette démarche, bien qu'elle impliquât indirectement la reconnaissance d'un pouvoir insurrectionnel, était peut-être la seule chance de salut qui restât; car, en prenant part à l'élection, la fraction républicaine qui échappait à l'influence du Comité pouvait paralyser les efforts faits par lui pour accaparer le pouvoir.

Malheureusement, les conseils donnés par les maires et députés de Paris ne furent pas suivis, et les candidats du Comité furent élus à peu près partout. M. Clémenceau, qui, au 5 novembre 1871, obtenait 9,400 voix dans le XVIIIe, en recueillit à peine 700, tant étaient grandes et l'indifférence des uns et la désaffection des autres pour tout ce qui, de près ou de loin, touchait à un gouvernement qu'on accusait de tendre à une restauration monarchique.

Le 27 mars, M. Clémenceau donna sa démission de député. Dans la lettre qu'il adressait à ce propos à M. Grévy, il disait : « Dans la conviction profonde où je suis de ne pouvoir plus même essayer d'être utile au pays en continuant à siéger au sein de l'Assemblée nationale, je vous adresse ma démission. »

Au mois de juillet 1871, M. Clémenceau fut nommé membre du conseil municipal pour le quartier Clignancourt (XVIIIe arrondissement) avec 1,652 voix. Aux élections municipales de novembre 1874, les électeurs furent bien plus nombreux, et M. Clémenceau obtint 5,980 voix. Il fut nommé secrétaire du conseil, puis vice-président au mois de mai 1875, et enfin président le 29 novembre. En prenant possession du fauteuil, M. Clémenceau prononça une allocution qui fut très-remarquée et dans laquelle il fit un grand éloge de la capitale, « ce laboratoire immense où viennent aboutir et séjourner toutes les idées françaises pour se répandre de là sur tout le territoire, par ceux-là mêmes qui étaient venus les apporter à Paris et les y mettre en harmonie avec le génie de la France... »

Au conseil municipal, M. Clémenceau siégeait à l'extrême gauche; il a signé l'adresse en faveur de la candidature Barodet et la protestation contre les tentatives de restauration monarchique.

Aux élections du 20 février 1876, l'ancien président du conseil municipal de Paris fut élu député, à une grande majorité, dans le XVIIIe arrondissement. M. Clémenceau se présentait comme candidat radical et acceptait le programme dont les termes avaient été arrêtés par les grandes réunions républicaines de Paris. Ce programme comprenait : l'amnistie, l'abolition de la peine de mort, la suppression de l'état de siége, l'intégrité du suffrage universel, la rentrée des pouvoirs publics à Paris, la liberté de réunion et d'association, l'instruction primaire gratuite, obligatoire et laïque, la révision de l'assiette des impôts, le service militaire obligatoire pour tous, l'élection des maires par les conseils municipaux, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc.

* **CLÉMENT** (Ambroise), économiste. — Il a succédé, en 1872, à M. de Lafarelle comme membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Le dernier ouvrage qu'il a publié est un *Essai sur la science sociale : économie politique, morale, expérimentale et théorique* (1867, 2 vol. in-8°).

* **CLÉMENT** (Jean-Pierre), économiste. — Il est mort à Paris en 1870. Nous citerons, parmi les dernières publications de cet homme distingué : la *Police sous Louis XIV* (1866, in-8°); *Une abbesse de Fontevrault au* XVIIe *siècle. Gabrielle de Rochechouart de Mortemart* (1869, in-8°) et *Histoire de Colbert et de son administration*, avec une préface par A. Geffroy (1874, 2 vol. in-8°), ouvrage posthume.

* **CLÉMENT** (Félix), compositeur de musique et littérateur. — Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : les *Musiciens célèbres depuis le* XVIe *siècle jusqu'à nos jours*, avec 44 portraits à l'eau-forte et 3 reproductions héliographiques d'anciennes gravures (1868, in-8°), dont la 2e édition a paru en 1874; *Dictionnaire lyrique* ou *Histoire des opéras, contenant l'analyse et la nomenclature de tous les opéras et opéras-comiques représentés en France et à l'étranger depuis l'origine de ce genre d'ouvrages jusqu'à nos jours* (1869, in-8°), avec Pierre Larousse. Cet ouvrage, intéressant et fort bien fait, a été complété par deux suppléments, et un troisième est en cours de publication (1877). Citons enfin : *Méthode d'orgue, d'harmonie et d'accompagnement, comprenant toutes les connaissances nécessaires pour devenir un habile organiste* (1874, in-4°).

CLÉMENT (Victor), membre de la Commune, né vers 1820. Il était ouvrier teinturier à Paris quand, vers 1863, il s'affilia à l'Internationale des travailleurs. Il fit assez peu parler de lui sous l'Empire et ne commença à prendre la parole d'une façon suivie dans les clubs que pendant le premier siége (1870-1871). Le 26 mars 1871, il fut élu membre de la Commune dans le XVe arrondissement par 5,000 voix. Il fut d'abord délégué à la commission des finances, puis à l'inspection des prisons. Le 25 avril, il fut nommé membre de la commission de révision des arrêts de la cour martiale. Il fit une opposition constante, et qui n'était pas sans danger, aux mesures violentes prises par la majorité de ses collègues. Il vota notamment contre la validation des élections à la majorité absolue des suffrages et contre la création d'un comité de Salut public. Il fut arrêté à Paris et condamné le 3 septembre 1871 à trois mois de prison pour avoir fait partie d'un gouvernement insurrectionnel. Le 3e conseil de guerre lui tint compte de la modération et du courage avec lequel il avait combattu les motions violentes proposées par ses collègues.

CLÉMENT (Pierre-Léon), homme politique français, né à Orsennes (Indre) en 1829. Il étudia le droit à Paris, où il se fit recevoir licencié, et il acheta une charge d'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation. Il était depuis 1869 membre du conseil général de l'Indre lorsque, le 8 février 1871, il fut élu député à l'Assemblée nationale dans ce département par 37,904 voix. M. Clément alla siéger au centre droit et vota avec les monarchistes cléricaux. Il se prononça pour la paix, pour les prières publiques, l'abrogation des lois d'exil, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, contre le retour de la Chambre à Paris, et donna une pleine adhésion, en 1872, à un manifeste ultra-clérical publié dans l'Indre. Le 24 mai 1873, M. Clément contribua au renversement de M. Thiers. Toutes les mesures propres à étouffer la liberté et la République que proposa le gouvernement de combat trouvèrent en lui un approbateur chaleureux. Il se prononça pour le maintien de l'état de siége, en faveur de la circulaire Pascal, contre la liberté des enterrements, pour l'érection de l'église du Sacré-Cœur, et, après l'avortement des intrigues monarchiques pour restaurer la monarchie de droit divin, il vota le septennat (19 nov. 1873). En 1874, M. Clément continua à soutenir la politique de M. de Broglie et repoussa les propositions Périer et Maleville. En 1875, il vota contre l'amendement Wallon, se rallia néanmoins à la constitution du 25 février, donna son concours au cabinet Buffet et vota la loi sur l'enseignement supérieur. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, M. Clément fut porté candidat au Sénat dans l'Indre par l'Union conservatrice et fut élu le 30 janvier 1876. Il est allé siéger dans les rangs de la droite, avec laquelle il a voté dans un sens constamment hostile à l'affermissement du gouvernement de la République.

CLÉMENT (Jean-Baptiste), membre de la Commune de Paris, né à Boulogne-sur-Seine en mai 1837. Il était fils d'un meunier aisé; cependant il dut entrer en apprentissage à l'âge de douze ans et resta durant sept ans environ chez un garnisseur en cuivre. Devenu ouvrier habile, il se remit à l'étude et tenta de combler les lacunes de son éducation. Il fit alors quelques chansons qui eurent un succès assez vif, grâce aux idées assez larges qu'elles contenaient et aussi à ce qu'elles furent interprétées par Darcier. Parmi ces productions, on peut citer : *Quatre-vingt-neuf*, l'*Eau va toujours à la rivière*, *Fournaise*, *Ah! le joli temps*, etc. M. Clément, qui jusqu'en 1869 était resté étranger à la politique, entra dans le journalisme militant au moment des élections. Il écrivit quelques articles pour les *Tablettes politiques*, le *Pavé*, puis fonda le *Casse-tête*, feuille éphémère qui avait la prétention d'imiter la *Lanterne* de Rochefort. Au mois de janvier 1870, il entra à la *Réforme* et donna dans ce journal, sous le titre de *Carmagnoles*, une série de *Chroniques parisiennes*, qui lui valurent un an de prison pour injures au chef de l'Etat et excitation des citoyens à la haine des uns contre les autres. La révolution du 4 septembre mit M. Clément en liberté; il en profita pour rentrer dans le journalisme militant et publia dans le *Courrier français* et dans le *Cri du peuple* des articles où il se prononçait avec force pour la guerre à outrance et blâmait énergiquement l'inaction du gouvernement de Paris. Il servit durant le siége dans les bataillons de marche de la garde nationale et fréquenta assidûment les clubs, où il eut un certain succès. Après le 18 mars 1871, il fut nommé membre

de la Commune par le XVIIIe arrondissement. Il fit d'abord partie de la commission de l'enseignement et de celle des services publics, puis, à dater du 30 avril, il entra dans la commission de surveillance. Il appuya constamment les membres les plus ardents de la Commune et vota pour la validation des élections à la majorité absolue des suffrages, quel que fût le nombre des votants, pour la création d'un comité de Salut public et pour la mise à exécution du décret du 5 avril sur les otages. Il fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

CLÉMENT (Emile-Léopold), membre de la Commune de Paris, né vers 1838. Il était ouvrier cordonnier, possédait une certaine influence dans les réunions populaires et avait même été enfermé à Mazas pour cause politique. Après le 4 septembre, il fut nommé membre de la commission municipale du XVIe arrondissement et fréquenta, durant le siége, les réunions publiques, où il se fit une certaine réputation. Au 26 mars 1871, il fut nommé membre de la Commune dans le XVe arrondissement et obtint 7,000 voix sur 11,000 votants. Il fut tout d'abord délégué à la commission des subsistances, puis au ministère du commerce et enfin à la commission de sûreté générale. Le 14 mai, on apprit que ce farouche radical avait sollicité de l'Empire une place d'agent de police, qu'il n'avait d'ailleurs pas obtenue. Ferré, autre membre de la Commune, qui avait entre les mains les dossiers de la préfecture de police, fit arrêter Clément et le mit à Mazas.

Son arrestation fut maintenue sur le rapport de deux de ses collègues de la Commune, qui l'accusèrent d'avoir fait disparaître le dossier qu'il avait à la préfecture. Cet agent de police repentant avait, d'ailleurs, constamment voté avec la portion la plus violente du gouvernement de l'Hôtel de ville.

M. Clément était encore incarcéré au moment de l'entrée à Paris des troupes de Versailles; il réussit à s'évader.

De retour à Paris, il fut arrêté en 1872, et condamné aux travaux forcés à perpétuité en avril 1873.

CLÉMENT DE RIS (Athanase-Louis Torterat, comte), littérateur français, né en 1820. M. Torterat fit ses études au collége de Tours et fut adopté par le comte Clément de Ris, qui lui donna son nom. Etant venu à Paris, il s'adonna à la littérature et à l'étude des beaux-arts, devint collaborateur de l'*Artiste*, de la *Revue française*, du *Moniteur universel* et se fit connaître, en outre, par divers ouvrages. Les travaux qu'il publia sur les musées de province et les études artistiques qu'il avait faites à Madrid pendant un voyage en Espagne lui valurent d'être adjoint à la conservation des musées nationaux. En 1876, il a remplacé M. Soulié comme conservateur du musée de Versailles. M. Clément de Ris est un érudit, un critique estimé et un écrivain au style élégant. Nous citerons de lui : *Portraits à la plume* (1853, in-18), études sur Alfred de Musset, Murger, Karr, Feuillet, etc.; le *Bouquet de violettes* (1856, in-16), recueil de poésies; les *Musées de province* (1859, 2 vol. in-8°); le *Musée royal de Madrid* (1859, in-18); *Critiques d'art et de littérature* (1862, in-18); la *Curiosité*, collections françaises et étrangères, biographies (1863, in-18); *Musée du Louvre, Conservation des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance et de la sculpture moderne* (1872-1874, 2 vol. in-12); les *Amateurs d'autrefois* (1876, in-8°).

CLÉO, Danaïde, épouse d'Astérius.

CLÉOBÉE, mère d'Eurythémis, épouse de Thespius. ‖ Femme de Bosphorus et mère de Philonis, qui eut de Mercure un fils nommé Philammon.

CLÉOBULÉ, fille d'Eole et mère de Myrtile, qu'elle eut de Mercure. ‖ Femme de l'Arcadien Aleus, qui la rendit mère de Céphée et d'Amphidamas. On la nomme aussi Néère. ‖ Femme d'Alector et mère de Leitus, qui conduisit les Béotiens au siége de Troie. ‖ Nymphe, mère d'Euripide, qu'elle eut d'Apollon. ‖ Femme d'Amyntor et mère de Phénix.

CLÉOCHARÉE, mère d'Eurotas, qu'elle eut de Lélex.

CHLÉOCHUS, père d'Aréa, qu'Apollon rendit mère de Miletus.

CLÉODICÉ, mère d'Asopus, qu'elle eut d'Himérus. ‖ Fille de Priam et d'Hécube.

CLÉODORA, Danaïde, fiancée de Lixus. ‖ Mère de Parnassus, qu'elle eut de Neptune ou de Cléopompe.

CLÉODOXA, une des Niobides.

CLÉOLA, fille de Dias, femme d'Atrée et mère de Plisthène.

CLÉOLAÜS, fils d'Hercule et de la Thespiade Argelé.

CLÉONE s. m. (klé-o-ne). Entom. Syn. de cléonide.

CLEONÉ, une des douze filles d'Asopus et de Méthone. Elle donna son nom à la ville de Cléones, dans le Péloponèse.

CLÉONÈS, un des fils de Pélops.

CLÉOPÂTRE, fille d'Idas et de Marpessa et femme de Méléagre. Elle mourut du chagrin que lui causa la mort de son mari. Dans la maison de son père, elle portait le nom d'Alcyone. ‖ Une des Danaïdes, fiancée d'Agénor ou de Métalcès. ‖ Fille de Tros et de Callirhoé. ‖ Fille de Borée et d'Orithyie. Elle épousa Phinée et en eut Plexippe et Pandion.

Cléopâtre devant César, statue polychrome de M. Clésinger (Salon de 1869). Elle a été ainsi appréciée et décrite par M. Marius Chaumelin : « Ayant pout tout vêtement une jupe d'étoffe légère, d'un vert pâle, qu'elle relève de la main droite, Cléopâtre, debout, présente de la main gauche au vainqueur d'Antoine une fleur de lotus. Cette dernière main, le torse et les bras nus sont d'une délicatesse et d'une pureté de forme véritablement idéales. La tête a une expression étrange : les yeux noirs, d'un émail brillant, ressemblent à ceux des personnages peints sur les coffres des momies; le masque garde l'impassible sérénité des figures de sphinx. La chevelure, d'un blond pâle, se divise en cinq nattes, dont deux descendent sur la gorge et trois sur la nuque. Un diadème, un collier, des bracelets, des boucles d'oreilles et une large ceinture de métal émaillé rehaussent les charmes de cette fantastique beauté. Ces bijoux ont été exécutés avec une habileté irréprochable par M. Froment-Meurice fils, d'après les dessins de Clésinger. J'ignore si cette Cléopâtre s'éloigne plus ou moins du type fourni par les médailles gréco-romaines; mais je la crois infiniment plus vraie que les *Cléopâtres* du Guerchin et du Guide, tant de fois reproduites par la gravure... Pour ce qui est de l'exécution de cette statue, j'avoue me sentir peu de goût pour le bariolage de couleurs qui résulte de la combinaison des marbres, des bijoux, des émaux, des pierreries. Je préfère la limpide et sereine blancheur du marbre, la chaude coloration du bronze; mais quel que soit, sous le rapport esthétique, le mérite de la polychromie, il faut reconnaître que M. Clésinger a atteint à la perfection du genre. » M. Paul Mantz ne voulut voir dans cette statue qu'une œuvre de pure curiosité : « Un archaïsme assez piquant, dit-il, donne quelque intérêt à la *Cléopâtre* de M. Clésinger. Curieux de toutes les formes de l'art, le sculpteur qui, à ses débuts, faisait frémir sous la caresse d'un baiser invisible le corps voluptueux de la *Femme piquée par un serpent* s'est épris, à l'Exposition universelle, de la statue de la princesse Améniritis. Elle est, en effet, bien digne d'être aimée dans sa grâce sévère et mystérieuse, et nous ne sommes point surpris que la reine égyptienne ait touché le cœur de M. Clésinger. La *Cléopâtre* est née de cette passion rétrospective. C'est un curieux essai de restitution, mais c'est de la curiosité pure. Malgré tout son zèle, M. Clésinger n'est point parvenu à se faire une âme du temps des Pharaons. L'art égyptien emprunte beaucoup de sa gravité à la symétrie parfaite des attitudes, au parallélisme absolu des formes. Du moment que la nouvelle *Cléopâtre* se déhanche, si peu que ce soit, et qu'elle lève un bras pour offrir une fleur à César, alors que l'autre bras retombe le long du corps, elle ne sort plus d'un antique hypogée, et, placée à côté de la rigide statue d'Améniritis, elle se manière, elle frétille comme une nymphe de Coysevox. M. Clésinger n'est donc qu'un Egyptien fort mal converti; il ne vient ni de Memphis ni de Thèbes; il sort de chez M. Barbedienne. Sa *Cléopâtre*, statuette plutôt que statue, reste un travail curieux et amusant, et d'autant mieux qu'elle porte des bijoux superbes : collier, ceinture, pendants d'oreilles et diadème en émail cloisonné, qui sont des chefs-d'œuvre et qui font le plus grand honneur à la savante main de Froment-Meurice. Ajoutons que ces émaux se marient richement à l'éclat du marbre et que cette polychromie, obtenue par l'emploi de matières différentes, n'a rien dont les puristes puissent s'effrayer. » Plus juste ou plus indulgent que M. Mantz, M. Th. Gautier a terminé ainsi une appréciation élogieuse de la *Cléopâtre* : « Pour bien juger de l'effet de cette statue, il faudrait qu'elle fût tirée hors de cette file de fantômes blancs rangés sur la même ligne qu'elle, et placée seule dans une chambre, sous un jour tombant de haut, avec un fond de draperies aux tons riches et sourds. C'est ainsi qu'elle pourra séduire César par sa beauté et sa parure dans tout leur éclat. »

Cléopâtre, opéra en quatre actes, paroles de M. Bogros, musique de Mme la baronne de Maistre. Cet ouvrage, dont plusieurs fragments ont été entendus par un auditoire d'élite et ont produit la plus favorable impression, a été remarqué et signalé par le jury chargé de l'examen des partitions envoyées au concours du Théâtre-Lyrique. C'est à ce double titre que nous mentionnons cet opéra. Les compositions musicales de Mme la baronne de Maistre se distinguent par la force et la vérité de l'expression dramatique, par l'originalité des idées et l'emploi intelligent des ressources de l'harmonie. L'opéra de *Cléopâtre* renferme des beautés trop saillantes et d'un ordre trop élevé pour que le public ne soit pas admis à l'entendre et à le juger sur une de nos premières scènes lyriques. Le livret offre des situations favorables à une belle mise en scène. Au premier acte, l'atrium du palais d'Antoine; les rois, reines et peuples de l'Asie vaincue défilent devant lui, ce qui rappelle les beaux spectacles des opéras de Quinault et de Lulli; l'arrivée de Cléopâtre dans sa galère; la salle du festin; l'arrivée inattendue d'Octavie. Au deuxième acte, les jardins de l'île de Méosie, des scènes de passion et de désespoir. Au troisième, le golfe d'Ambracie au lendemain de la bataille d'Actium. Au quatrième, l'intérieur du tombeau de Ptolémée; dans un deuxième tableau, les jardins d'Alexandrie; la mort d'Antoine, celle de Cléopâtre et l'arrivée de César triomphant. La partition renferme des morceaux remarquables; parmi les plus saillants, nous signalerons, dans le premier acte, le chœur d'introduction, l'air du grand prêtre : *Déesse au front paré d'étoiles;* le chœur des esclaves, la romance du ténor : *Un soir d'été calme et tranquille.* Dans le deuxième acte, l'air de Cléopâtre : le *Soleil décline;* un duo entre Antoine et la reine. Dans le troisième, le chœur des soldats : *Le vent gémit, la mer profonde;* la grande scène du désespoir de Cléopâtre. Dans le dernier acte, l'air de la reine : *Accueille-moi, dernier asile;* le trio syllabique : la *Nuit sombre, de son ombre;* le duo entre Octavie et Cléopâtre : *Trop grande est ton audace;* enfin la scène de la mort de Cléopâtre.

CLÉOPHILÉ, femme de l'Arcadien Lycurgue et mère d'Ancée, d'Epochus, d'Amphidamas et d'Iasus. La femme de Lycurgue porte aussi le nom d'Eurynomé.

CLÉOPOMPE, époux de la nymphe Cléodora et père de Parnassus.

* **CLÉOSTRATE**, jeune Thespien, que le sort avait désigné pour être offert en sacrifice à un dragon qui dévastait la contrée. Ménestrate, son ami, le sauva, ainsi que son pays, en tuant le monstre.

CLÉOTHÈRE, une des filles de Pandare ou Pandarée.

CLERC (Edouard), magistrat et écrivain français, né à Besançon en 1801. Après avoir exercé la profession d'avocat, il entra dans la magistrature, remplit diverses fonctions dans la magistrature debout, puis il devint conseiller et enfin président de chambre à la cour d'appel de Besançon, où il fut remplacé en 1874 par M. Willemot. M. Clerc devint alors président honoraire. On lui doit plusieurs ouvrages estimés : *Essai sur l'histoire de la Franche-Comté* (1840-1846, 2 vol. in-8°); *la Franche-Comté à l'époque romaine* (1847, in-8°); *Jean Boyvin, président au parlement de Dôle* (1856, in-8°); *Etude complète sur Alaise* (1860, in-8°); *Gérard de Roussillon, récit du IXe siècle* (1869, in-8°); *Mémoire sur l'abbaye de Montbenoît et sur les Carondelet* (1869, in-8°), etc.

CLERC (Edouard), jurisconsulte français, né à Baume-les-Dames (Doubs) en 1803, mort à Besançon en 1867. Il exerça pendant plusieurs années les fonctions de notaire à Besançon, où il devint président de la chambre des notaires. M. Clerc s'est fait connaître par des ouvrages spéciaux, qui ont eu beaucoup de succès. Nous citerons de lui : *Manuel théorique et pratique et formulaire général et complet du notariat, suivi du code du notaire expliqué par A. Dalloz* (1837, 2 vol. in-8°), dont la 6e éditition a paru en 1872); *Théorie du notariat, pour servir aux examens de capacité, contenant, par demandes et par réponses, les matières sur lesquelles les candidats doivent être interrogés*, dont la 5e édition a été publiée en 1875 (in-8°); *Traité général du notariat et de l'enregistrement* (1861-1863, 8 vol. in-8°).

CLÈRE (Georges-Prosper), sculpteur français, né à Nancy en 1829. Tout en étudiant la médecine à Dijon, il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts de cette ville, y remporta une médaille d'honneur en 1848 et résolut alors de s'adonner exclusivement à la sculpture. M. Clère, s'étant rendu à Paris, se fit admettre dans l'atelier de Rude, où il se perfectionna sous la direction de ce maître éminent. Il débuta au Salon de 1853 par une statue en plâtre de *Malvina au tombeau d'Oscar*. M. Clère a successivement exposé depuis lors : *Vénus agreste*, statue en marbre; *Faune gymnaste*, statue en bronze (1859); l'*Histrion*, statue en bronze, qui se trouve au palais de Fontainebleau; l'*Amour de soi*, statue en marbre (1861); *Hercule étouffant le lion de Némée*, groupe en bronze; *Garçon boucher*, statue en bronze (1864); *Jeanne Darc entendant des voix*, statue en plâtre (1868); le médaillon en bronze de *Larrey* (1866); *Belluaire*, statue en bronze, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867; un buste de femme (1868); *Petite princesse de Babylone* (1869); *Bérénice*, buste en marbre; *Erigone*, buste en plâtre (1870); *Hercule étouffant le lion de Némée*, groupe en marbre (1872); *Jeanne Darc, vierge et martyre*, statue en plâtre (1875). Outre ces œuvres, dont l'avant-dernière lui a valu une médaille de 2e classe, M. Clère a exécuté un grand nombre de travaux de sculpture. Il a fait, pour le nouveau Louvre, un fronton représentant la *Vendange* et des génies représentant la *Force* et la *Marine;* pour le palais des Facultés, à Nancy, les statues en pierre du *Cardinal de Guise*, du duc *Charles III*, du roi *Stanislas* et de *Napoléon III;* pour l'Exposition permanente d'Auteuil, trois groupes; pour le pavillon de Flore, aux Tuileries, dix *Cariatides* colossales, quatre *Groupes de génies et d'enfants* et deux grands *Frontons;* pour le Louvre, une statue en pierre de *Phœbé;* pour l'hôtel de la préfecture de Versailles, deux frontons, la *Seine* et l'*Oise*, le *Triomphe de Flore* et les bustes de *Cérès*, *Mercure*, *Bacchus* et *Pomone;* pour les nouvelles Tuileries, un groupe représentant la *Fortune*, la *Prodigalité* et l'*Avarice*. Enfin, M. Clère a exécuté pour la maison Marnyhac, depuis 1869 un grand nombre d'œuvres, parmi lesquelles nous citerons : les bustes du docteur *Sée*, de *M. Pesnon*, des *Enfants de M. Plunkett*, de *Mlle de Beauchamp*, de *Mme Chervin*, etc.

CLÈRE (Jules), publiciste, né à Paris en 1850. Peu de temps après avoir terminé ses études, il est entré dans le journalisme et a collaboré à divers journaux, notamment au *National*. M. Clère s'est fait connaître par quelques ouvrages qui contiennent des renseignements utiles à consulter sur les hommes politiques du temps. On lui doit : les *Hommes de la Commune, biographie complète de tous ses membres* (1871, in-18); *Histoire du suffrage universel* (1873, in-12); *Biographie des députés, avec leurs principaux votes depuis le 8 février 1871 jusqu'au 15 juin 1875* (1875, in-32); *Biographie complète des sénateurs* (1876, in-32); *Biographie complète des députés* (1877, in-32).

* **CLÈRES**, bourg de France (Seine-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N. de Rouen, à la source du ruisseau de son nom; pop. aggl., 366 hab. — pop. tot., 765 hab. Territoire fertile.

CLERJUS (le), village de France (Vosges), cant. et à 13 kilom. de Xertigny, arrond. et à 30 kilom. d'Epinal; pop. aggl., 309 hab. — pop. tot., 2,512 hab.

* **CLERK** (sir George), homme politique anglais. — Il est mort en 1867.

* **CLERMONT-EN-ARGONNE**, bourg de France (Meuse), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. O. de Verdun, sur une hauteur qui domine l'Aire, près de la forêt de l'Argonne; pop. aggl., 1,157 hab. — pop. tot., 1,303 hab. « Cette ville, qui paraît avoir formé de bonne heure une seigneurie distincte, dit M. Ad. Joanne, était entourée d'une enceinte défensive et avait un château fort qui furent détruits vers 1654. Le duc de Lorraine Charles IV céda Clermont à la France par le traité de Liverdun (1632); plus tard, Louis XIV donna la seigneurie de Clermont à la maison de Condé, qui la conserva jusqu'à la Révolution. »

* **CLERMONT-EN-BEAUVAISIS** ou **CLERMONT-DE-L'OISE**, ville de France (Oise), ch.-l. d'arrond. et à 27 kilom. de Beauvais, au sommet d'un coteau; pop. aggl., 3,649 hab. — pop. tot., 5,774 hab. L'arrond. compte 8 cant., 169 comm., 88,270 hab.

* **CLERMONT-EN-DAUPHINÉ**, petit bourg de France (Isère) et non (Oise), comme nous l'avons écrit dans nos premiers tirages.

* **CLERMONT-FERRAND**, ville de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. du dép., à 382 kilom. S. de Paris, à 420 kilom. par le chemin de fer; pop. aggl., 29,070 hab. — pop. tot., 37,357 hab. L'arrond. compte 14 cant., 115 comm., 169,110 hab. « Clermont-Ferrand est situé sur un monticule, dit M. Ad. Joanne, au bord d'un vaste bassin semi-circulaire, formé par les puys de l'Auvergne et ouvert seulement vers l'E. et le N.-E., du côté des plaines de la Limagne. »

Le 24 août 1876, on a inauguré l'observatoire élevé au sommet du Puy-de-Dôme. Cet observatoire est relié télégraphiquement à une station météorologique installée dans la ville même de Clermont.

* **CLERMONT-L'HÉRAULT** ou **CLERMONT-LODÈVE**, ville de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-E. de Lodève, sur le Rhonel, affluent de la Lergue; pop. aggl., 5,458 hab. — pop. tot., 5,870 hab. « Clermont-l'Hérault, dit M. Fisquet, est une ville fort ancienne, dont les Goths se rendirent maîtres et que Thierry, roi d'Austrasie, prit ensuite. Les Wisigoths s'y établirent en 510 et la gardèrent jusqu'en 672. A cette époque, elle devint la proie des Sarrasins, qui la possédèrent jusqu'en 759. Réunie à la couronne, elle forma en 844 une baronnie et, jusqu'au XIVe siècle, son histoire n'est remplie que par les révoltes des vassaux contre leur seigneur à l'occasion des franchises. Les protestants y commandèrent plusieurs années; mais en 1562 le duc de Joyeuse s'en empara sur eux et y rétablit la religion catholique. Jusqu'au règne de Louis XIII, elle flotta entre les deux partis et appartint tantôt aux catholiques, tantôt aux calvinistes. Le sang coula dans ses murs en 1795. »

CLERMONT-GANNEAU (Charles), orientaliste français. V. Ganneau au tome VIII du *Grand Dictionnaire*, et dans ce *Supplément*.

* **CLERVAL**, bourg de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-E. de Baume-les-Dames, sur le Doubs et le canal du Rhône au Rhin; pop. aggl., 1,119 hab. — pop. tot., 1,165 hab.

* **CLÉRY**, petite ville de France (Loiret), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. d'Orléans, sur la Loire; pop. aggl., 1,148 hab. — pop. tot., 2,828 hab.

CLÉSINGER (Georges-Philippe), sculpteur français, né à Besançon en 1788, mort dans la même ville. Il avait étudié la sculpture

sous la direction de Flatters et du baron Bosio. Ses principaux ouvrages appartiennent à sa ville natale; de ce nombre sont les bustes du cardinal de Granvelle, de l'historien Chifflet et de l'archevêque de Pressigny, qui ornent la bibliothèque publique; un *Christ* de bronze, qui a été exposé au Salon de 1824 et qui fut placé, en 1825, sur la croix de mission érigée à Besançon; six groupes plus grands que nature, représentant des scènes de la *Passion*, exécutés en 1827 pour l'église de la Madeleine; les figures allégoriques plus grandes que nature, modelées en plâtre, pour la décoration du portique de la grande salle du palais de justice; la statue du cardinal de Rohan, dans la cathédrale, etc. Georges-Philippe Clésinger avait ouvert dans son atelier, à Besançon, une école gratuite de sculpture.

CLÉSINGER (Jean-Baptiste-Auguste-Stello), sculpteur et peintre français, fils du précédent, né à Besançon en 1821. Il étudia d'abord dans l'atelier de son père et alla achever en Italie son éducation artistique. Avant son départ (1842), il exécuta un groupe de la *Vierge et l'Enfant Jésus*, qui appartient à l'église Saint-Pierre de Besançon, et un buste du vicomte Jules de Valdahon, qui figura au Salon de 1843. Le catalogue de cette dernière exposition nous apprend qu'Auguste-*Stello* Clésinger habitait alors Florence. Nous soulignons à dessein le prénom romantique de *Stello*, que donne encore à l'artiste le livret du Salon de 1844, mais qui ne reparaît pas dans les catalogues suivants et dont aucun biographe n'a fait mention.

Après avoir étudié avec ardeur les chefs-d'œuvre des Michel-Ange, des Donatello, des Ghiberti, des Benvenuto Cellini, M. Clésinger revint dans sa ville natale, d'où il envoya au Salon de 1844 le buste de la vicomtesse de Valdahon et celui d'Eugène Scribe. L'année suivante, il exposa un buste de femme, celui de M. Ch. Weiss, bibliothécaire de la ville de Besançon, et celui du duc de Nemours, qui appartient au musée de cette ville. Encouragé par les éloges que lui méritèrent ces divers portraits, le jeune artiste entreprit des œuvres plus importantes : il exécuta pour le Salon de 1845, outre le buste de M. Grosbost, deux statues de marbre, la *Mélancolie* et un *Faune enfant*. Ces figures furent peu remarquées.

La réputation de M. Clésinger date véritablement du Salon de 1847; quatre ouvrages de lui parurent à cette exposition et lui valurent une médaille de 2e classe : le buste de M. de Beaufort, celui d'une dame et deux statues de marbre, une *Jeune Néréide portant des présents* et la *Femme piquée par un serpent*. Le succès de cette dernière figure fut considérable. Elle passionna le public et fut acclamée comme un chef-d'œuvre par la plupart des critiques. « Cette femme nue, dit Thoré, est une des plus charmantes statues de l'école moderne, et je ne crois pas que, depuis les Coustou, on ait mieux fait palpiter le marbre... Elle est tout à fait moderne par le sentiment et la tournure. Clésinger est un sculpteur de franche race, spontané, ardent comme toutes les organisations un peu sauvages, résolu comme tous les tempéraments passionnés. Il fait une statue comme on va dans une bataille, avec un emportement qui ne connaît pas d'obstacle, avec une bravoure qui profite de l'imprévu. C'est le Murat de la statuaire. Avec ce talent prime-sautier, Clésinger est très-propre à sculpter les images frémissantes, les agitations extérieures, les exubérances de la vie sensuelle, les splendeurs de la beauté physique. L'adresse de Clésinger, comme praticien, est très-remarquable. Outre le charme de sa statue si heureusement tournée, il faut louer la science de l'anatomie en action, l'ampleur de la touche qui glisse sur les détails inutiles et s'arrête sur les beaux plans caractérisant la forme, la finesse de modelés délicieux et cette vibration inexplicable de toutes les parties. On croirait que le sang de la jeunesse circule sous la peau trépidante et colore le marbre. Si vous osiez mettre la main sur cette blanche sirène, vous sentiriez la chaleur de la vie. »

Thoré avait senti du premier coup et exprimé à merveille ce qu'il y a d'original, de fougueux, de passionné et de vivant dans la manière de M. Clésinger. Il avait deviné, sous le ciseau un peu brutal du jeune sculpteur franc-comtois, une aptitude surprenante à faire palpiter les chairs. Loué par Thoré avec un enthousiasme un peu excessif, M. Clésinger fut, par contre, attaqué et critiqué avec une extrême passion par Gustave Planche, qui lui dénia presque tout talent. Quoi qu'il en soit, le jeune artiste devint célèbre, sinon populaire, du jour au lendemain. Son mariage avec la fille de George Sand acheva de le mettre en lumière. Thoré nous apprend qu'il travaillait, en 1847, à un buste de l'illustre auteur de la *Petite Fadette*. Vers la même époque, il exécuta la statue de marbre de *Louise de Savoie*, qui est au jardin du Luxembourg.

La République de 1848 trouva M. Clésinger tout prêt à faire, lui aussi, une révolution dans les arts. Le jeune artiste offrit au gouvernement provisoire un buste colossal de la *Liberté* et exécuta pour la décoration du Champ-de-Mars, à l'occasion de la fête du 14 mai, une statue de la *Fraternité*. Il exposa au Salon de 1848 trois bustes de femmes (entre autres celui de Mme Solange Clésinger) et une *Bacchante couchée*, statue de marbre exécutée dans le sentiment et dans le style de la *Femme piquée par un serpent*, et qui obtint un succès non moins éclatant. Cette statue, achetée par le prince Demidoff pour sa galerie de San-Donato, a reparu en 1870 à la vente de cette collection célèbre et a été payée 13,500 fr. Couchée au milieu de pampres et de raisins, la *Bacchante* ivre se roule sur les grappes avec une sorte de délire orgiaque; ses reins se cambrent voluptueusement; ses pieds se crispent; tout son corps tressaille et frémit. La main gauche est relevée; le bras droit, allongé derrière le dos, offre une ligne pure, élégante, qui contraste avec les lignes tourmentées du torse. La vie anime cette figure; le marbre palpite.

L'admiration qu'excita cette nouvelle statue ne fut pas partagée par tous les critiques. Certains journaux crièrent au scandale, à l'impudeur.

M. Clésinger obtint une médaille de 1re classe pour son exposition de 1848 et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1849. Il n'exposa rien au Salon de cette dernière année. A celui de 1850, il envoya une *Pietà*, groupe en pierre de Conflans; les bustes de Th. Gautier, d'Arsène Houssaye, de Pierre Dupont, et deux portraits, également en buste, de Rachel, l'un représentant la célèbre actrice dans le rôle de *Phèdre*, l'autre dans le rôle du *Moineau de Lesbie*.

La statue de la *Tragédie*, figure allégorique sculptée par M. Clésinger pour le Théâtre-Français, parut au Salon de 1852; la tête, qui est celle de Rachel, forme un contraste singulier avec le corps, qui est celui d'une femme fortement constituée et lourdement drapée.

Les deux bustes de femmes que M. Clésinger exposa au Salon de 1853 n'annonçaient pas un réveil de son talent. Un critique distingué, M. Paul Mantz, écrivit à propos de ces portraits : « Depuis quelques années, M. Clésinger se montre ennemi de toute simplicité : le calme, même dans les bustes, lui est impossible. Sa grâce est devenue véhémente et presque furibonde, et, dans les dernières figures qu'on a vues de lui, le mouvement est une contorsion malsaine, et le sourire une grimace. » Soit qu'il fût froissé du mauvais accueil fait à ses récents ouvrages par le public aussi bien que par la critique, soit qu'il sentît la nécessité de se recueillir, M. Clésinger ne prit pas part à l'Exposition universelle de 1855. Il voulut faire sa rentrée en frappant un grand coup; il exposa en 1856, dans la cour du Louvre, le modèle en plâtre d'une statue équestre de *François Ier*, qui eût été affectée à la décoration définitive de cette cour (v. François Ier [statue équestre de], t. VIII). Il se fit beaucoup de bruit autour de cet ouvrage : les éloges furent rares; les critiques, disons mieux les quolibets, les railleries furent prodigués; les caricaturistes exagérèrent naturellement les côtés malencontreux de l'œuvre. Le *François Ier*, après être resté pendant près d'un an exposé aux plaisanteries des passants, fut brisé en mille morceaux par l'auteur; il en avait été fait auparavant une réduction en bronze tirée à de nombreux exemplaires pour le commerce. Loin d'abattre M. Clésinger, cet échec ne fit que stimuler son ardeur. Il se roidit contre l'insuccès qui avait mis à néant ses espérances et rassembla toutes ses facultés pour tenter un suprême effort. Exilé volontairement à Rome, loin du dénigrement systématique et des louanges intéressées, il se remit au travail avec une prodigieuse énergie. En présence des grands modèles de la statuaire antique, il fut le premier à reconnaître qu'en prenant l'élément pittoresque pour base de son art il avait fait complètement fausse route. Il dépouilla le vieil homme; il s'attacha avec ardeur à la recherche de la beauté plastique; il confirma, élargit, fortifia par de nouvelles études, par des efforts de plus en plus sérieux, un talent qui n'était encore qu'à l'état de germe, alors qu'on le croyait à sa dernière limite.

M. Clésinger envoya de Rome, en 1859, près de vingt morceaux de peinture et de sculpture qui furent d'abord exposés chez M. Barbedienne, où ils excitèrent l'admiration des amateurs et des artistes. Les plus remarquables figurèrent ensuite au Salon; c'était, en sculpture, la *Jeunesse de Sapho*, *Sapho terminant son dernier chant*, une troisième *Sapho* polychrome, une *Zingara dansant*, une *Tête de Christ*, un *Taureau romain*, le buste de *Charlotte Corday* et deux autres bustes, celui d'une *Transtévérine* et celui d'une *Napolitaine des montagnes;* en peinture, *Eve tentée pendant son sommeil* et deux vues de la campagne de Rome, l'*Isola Farnese* et *Castel-Fusano*. M. Ch. Perrier disait à propos de ces ouvrages : « La pensée de M. Clésinger a mûri dans l'isolement et dans les méditations austères d'une étude persévérante et suivie. Il avait le secret de faire parler le marbre; il n'avait pas encore celui de lui faire exprimer de nobles, de suaves ou de généreux sentiments... En outre, son talent de praticien s'est élargi et fortifié; son habileté manuelle n'a rien perdu au contact des idées élevées. Il a poursuivi avec plus de bonheur que jamais la glorification plastique de la forme humaine et a acquis, en même temps, un sens exquis des convenances et de l'harmonie linéaire. » M. Chesneau apprécia en ces termes le talent de l'artiste : « M. Clésinger est un sculpteur matérialiste et sensualiste; il ne prétend soutenir dans ses œuvres d'autre thèse que la beauté; je ne lui en ferai pas un crime. Le marbre n'a rien à démêler avec la philosophie, et si, dans la peinture, on m'a vu parfois chercher l'idée sous la toile, ici je ne demande à l'artiste d'autre mérite que celui de la réalisation d'un poëme à la grâce caressante ou sévère, païenne ou catholique. M. Clésinger est un artiste païen de la décadence; il cherche la séduction par tous les moyens; il ne néglige aucune des ressources du procédé matériel pour compléter l'effet qu'il veut atteindre. »

Citons encore ce jugement de M. Paul de Saint-Victor : « Un goût douteux, une aptitude étonnante, une adresse qui dégénère en rouerie, des instincts de style falsifiés par des mollesses équivoques et des puérilités de main-d'œuvre, voilà le talent de M. Clésinger. Il y entre, comme dans le métal de Corinthe, de l'or, du plomb et du fer. L'ensemble forme un alliage remarquable et précieux encore. »

Les œuvres exposées par M. Clésinger au Salon de 1859 témoignaient assurément d'un labeur persévérant, d'efforts énergiques et d'une grande fécondité d'imagination. De Rome, dont le séjour était si favorable au développement de son talent, il envoya au Salon de 1861 deux groupes en marbre très-importants, *Cornélie et ses deux enfants*, *Diane au repos;* une statue de *Cléopâtre se faisant piquer par l'aspic*, un buste d'*Hélène*, celui d'une *Transtévérine* et un essai de restauration des *Parques* du Parthénon (groupe en plâtre). Ces quatre derniers morceaux, arrivés après l'ouverture du Salon, ne furent exposés que peu de temps et n'ont pas été inscrits dans le catalogue. La critique se divisa encore dans l'appréciation de ces différents ouvrages. Th. Gautier en fit, à son ordinaire, une description charmante, mais uniformément élogieuse. W. Bürger (Thoré) mêla à ses éloges une pointe acérée : « Les œuvres de Clésinger, dit-il, offrent souvent un mélange des plus hautes qualités avec une certaine ineptie. C'est lui qui a la flamme, un vif instinct de la tournure et de la beauté, une main agile et forte! Diderot cependant dirait de Clésinger, comme il disait de Lemoyne, le sculpteur : « On a beau lui frapper le front, il n'y a per- » sonne. » Bürger ajoute, il est vrai, en manière de correctif : « Ce terrible sculpteur est aussi un vrai peintre; il a même gravé, d'une pointe fiévreuse, des eaux-fortes très-originales. »

Au Salon de 1863, M. Clésinger n'exposa que deux statuettes, un *Faune assis* et une *Bacchante*, pendants décoratifs, qui furent jugés lourds et vulgaires. Mais il prit sa revanche en 1864 : il envoya au Salon une statue de *César*, en plâtre bronzé, et un *Combat de taureaux romains*, groupe de marbre plein de fougue, de vérité; il exposa, en outre, devant la porte du palais de l'Industrie, deux statues équestres colossales, l'une représentant *François Ier* et l'autre *Napoléon Ier*. Il y avait un véritable courage à recommencer sur de nouveaux frais cette statue de *François Ier*, placée en 1856 dans la cour du Louvre et qui avait été l'objet de si violentes critiques. On s'accorda généralement à reconnaître que la nouvelle figure était bien supérieure à la première, qu'elle avait un caractère de virilité, de puissance, un aspect grandiose et vraiment monumental. M. Clésinger fut nommé officier de la Légion d'honneur en 1864; la statue équestre de *Napoléon Ier* ne fut pas étrangère à cette faveur officielle.

A ce même Salon de 1864, M. Clésinger avait exposé deux vues des *Bords du Tibre*, paysages médiocres, appartenant tous deux à Mme Isaac Pereire. De 1864 à 1869, il ne prit part à aucune exposition officielle, pas même au concours universel de 1867; mais, à cette dernière date, il organisa, à l'exemple de M. Courbet, une exposition particulière de ses œuvres, qui, à la vérité, eut un caractère plus industriel qu'artistique. L'année suivante, il mit en vente tout son atelier, soit environ une quarantaine de groupes, statues, bustes, petits bronzes et terres cuites. Parmi ces ouvrages, il nous suffira de citer les suivants, qui n'avaient pas encore été exposés : une *Ariane montée sur un tigre*, une *Lucrèce mourante*, statue d'un caractère bien antique; une statue de *George Sand* représentée assise et méditant, la plume à la main; trois têtes de Christ très-expressives, le *Christ mort*, le *Dernier regard*, le *Dernier soupir;* un groupe spirituel et original, la *Chouette et la Tortue;* divers bustes intitulés : la *Femme à la rose*, l'*Automne*, une *Femme d'Ischia*, le *Sommeil*, etc. Le morceau capital de cette exposition était l'*Ariane*, à laquelle nous consacrons un article spécial. V. Ariane, dans ce *Supplément*.

Au Salon de 1869, M. Clésinger exposa une statue polychrome, *Cléopâtre devant César*, œuvre très-curieuse et qui fut diversement jugée (v. Cléopâtre, dans ce *Supplément*). Pendant la guerre de 1870, il organisa à Besançon une compagnie de francs-tireurs avec laquelle il combattit contre les envahisseurs. Depuis 1869, le célèbre artiste n'a envoyé à nos expositions qu'un buste de *Mme Rattazzi* (1875), la *France*, buste en bronze, et le buste du *Général de Cissey* (1876); la *Danseuse aux castagnettes* (1877). — Sa femme, Solange Dudevant, née à Nohant en 1828, est la fille de George Sand. Mme Clésinger, au bout de peu d'années de mariage, s'est séparée judiciairement de son mari. Elle a publié dans la *Liberté* et dans quelques autres journaux des causeries, des études littéraires et artistiques, des nouvelles, et elle a fait paraître en volume un roman intitulé *Jacques Bruneau* (1870, in-12).

CLÉSO, fille de Cléson et sœur de Tauropolis. Suivant une tradition mégarienne, Cléso et Tauropolis trouvèrent le corps d'Ino étendu sur le rivage, et lui rendirent les honneurs funèbres.

CLÉSON, roi de Mégare et fils de Lelex. Il est le père de Pylas, de Cléso et de Tauropolis.

CLÉTA, une des Grâces.

CLÉTOR, un des fils de Lycaon, qui furent foudroyés par Jupiter.

* **CLEVELAND**, ville des Etats-Unis de l'Amérique du Nord (Indiana); 93,000 hab.

CLÈVES (Ernest-Joseph-Paul Collin, dit Paul), artiste dramatique français, né à Paris en 1840. Il débuta comme journaliste dans divers journaux de Bruxelles, entre autres le *Courrier de Bruxelles* et le *Béotien*. Il envoya également un grand nombre de correspondances parisiennes à la *Publicité de Marseille*. Les déboires de la vie littéraire ne tardèrent pas à le décourager. Il se lança dans la carrière dramatique et débuta en 1860, à l'ouverture du Théâtre-Déjazet, dans les *Premières armes de Figaro*, qui furent la première pièce de Victorien Sardou. De là, il passa à l'Ambigu, où il joua dans l'*Ange de minuit*, dans les *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, dans l'*Article* 47 et dans le *Portier* no 15. Paul Clèves entra ensuite au Vaudeville, où il débuta dans les *Ivresses* ou la *Chanson de l'Amour*. Engagé au théâtre de la Gaîté, il créa le personnage de Louis XIII dans la *Maison du baigneur*. Il quitta la Gaîté pour jouer le drame pendant quelque temps à Marseille et à Bordeaux. De retour à Paris, il obtint un engagement à l'Odéon, où il se révéla réellement artiste dans le *Maître de la maison*. Son succès s'affirma davantage encore dans la *Conjuration d'Amboise*, de Louis Bouilhet, où il mit tout à fait en relief le rôle difficile de François II. Il parut encore dans les *Deux Jeunesses*. Le grand drame de Sardou, *Patrie!* qui fut joué d'abord à la Porte-Saint-Martin, procura à Paul Clèves la bonne fortune de se faire applaudir dans le rôle de La Trémouille. Il alla ensuite jouer à Londres et rentra à Paris lors de l'inauguration du théâtre de la Renaissance, avec la *Femme de feu*, d'Adolphe Belot. Il y joua le rôle de Lucien d'Aubier à côté de Mlle Périga, qui interprétait le rôle de l'héroïne de ce drame. Paul Clèves quitta ensuite le théâtre de la Renaissance pour jouer au théâtre Cluny, dont il prit la direction le 15 mai 1876.

CLÉVOIS, OISE adj. et s. (klé-voi, oi-ze). Habitant du duché de Clèves; qui se rapporte à ce duché ou à ses habitants.

* **CLICHY-LA-GARENNE**, ville de France (Seine), cant. et à 2 kilom. de Neuilly, arrond. et à 7 kilom. S.-O. de Saint-Denis, sur la rive droite de la Seine; pop. aggl., 14,366 hab. — pop. tot., 14,599 hab. Fabriques d'amidon, blanchisseries, bougies, briqueteries, corderies, huiles, éponges, teintureries, etc.

CLIMAX, ancienne montagne d'Asie Mineure, dans la Pisidie, près de Selga. Entre elle et la mer, il y avait un passage étroit, souvent couvert par les flots. Alexandre le traversa avec son armée.

CLINCHANT (Justin), général français, né vers 1820. Il sortit de l'Ecole Saint-Cyr vers 1841 et fit les campagnes de Crimée et d'Italie. En 1866, il fut nommé général de brigade et fit partie, au début de la guerre de 1870, du corps d'armée placé sous les ordres de Bazaine. Il commandait alors la 2e brigade de la 1re division du 3e corps d'armée. Il prit part en cette qualité aux combats livrés sous Metz. Au moment de la capitulation de cette place, il fut un des rares officiers supérieurs qui protestèrent contre l'inaction du général en chef et soutinrent qu'il était possible de percer les masses ennemies. Il eut même, à cette date, une altercation avec le général Changarnier, qui était attaché à l'état-major de Bazaine. Pendant que le héros de l'expédition mexicaine livrait à la Prusse ce qui restait de troupes régulières en France, M. Clinchant parvint à sortir de la ville assiégée et, après mille dangers, il vint se mettre au service du gouvernement de la Défense nationale, au moment où s'organisait l'armée de l'Est sous le commandement du général Bourbaki. Il fut nommé général de division par le ministre de la guerre, M. Gambetta, et chargé du commandement du 20e corps. A la tête de ces troupes formées à la hâte, il enleva la position de Willersexel (10 janvier 1871) et lutta, non sans succès, contre l'armée du général de Werder. Après la perte de la bataille d'Héricourt et la tentative de suicide du général en chef Bourbaki, il prit le commandement de l'armée de l'Est (25 janvier) et organisa la retraite sur Pontarlier.